



CITY ONE

Contrat d'apprentissage
Secteur : personnel d'accompagnement



Cofinancé par
l'Union européenne



OFFRE N°

48846

SECTEUR

TRANSPORT (PERSONNEL
D'ACCOMPAGNEMENT)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CITYONE - RECRUTEMENT DU 02/09/24 AU
05/09/24

LIEU

PARIS IDF AÉROPORT DE PARIS ROISSY
CHARLES DE GAULLE

POSTULEZ AVANT LE

04/09/2024

PRISE DE POSTE

30/09/2024

CONTACT

Sylvie LALLEMAND
slallemand@cnarm.fr
06 92 70 07 77

STANDARD

📞 02 62 15 00 00

AGENT D'ACCUEIL - H/F - Contrat d'apprentissage - 12 mois

► DESCRIPTIF

CITYONE, le spécialiste des métiers du service et de l'accueil recrute ! Avec le CFA AGEFA, vous préparez une Mention Complémentaire Accueil dans les Transports (MCAT) à l'aéroport de Paris (Roissy Charles de Gaulle). Vous assurez l'accueil et la prise en charge des passagers. Vos missions : Accueil, Orientation, Vérification des identités, Traitement des litiges ou modifications et proposition de produits annexes. Vous êtes garant de la maîtrise du temps et de l'espace pour les clients. Vous vous assurez de la mise en oeuvre des procédures de sûreté.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

BAC PRO ACCUEIL RELATION CLIENTS ET USAGERS

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Ouvert d'esprit et désireux de travailler dans un environnement international, Capacité de gestion du stress et sens des priorités, dynamique, réactivité et pro-activité

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Etre titulaire d'un Bac général ou toutes spécialités

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

BAC + 2

LANGUE(S) :

Pouvoir tenir une conversation en Anglais même sous pression dans le cadre d'un contrôle qualité.

INFORMATIQUE :

Bonne connaissance de l'outil informatique.

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Engagement professionnel sur 1 an - Casier judiciaire vierge et Bonne moralité

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1766 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 300€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation

